

Intervention du Président Josep BORRELL
lors de la réunion publique de soutien à la campagne du
OUI pour le référendum en France, organisée par le
Groupe PSE

Paris, 3 mai 2005

Chers amis,

Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui et d'apporter mon témoignage de solidarité et d'encouragement aux Camarades français.

Beaucoup d'arguments ont été et seront donnés ce matin en faveur de la Constitution.

Permettez-moi d'apporter ma contribution à trois niveaux.

Premièrement en tant qu'ancien membre de la Convention...

Comme vous le savez, avant d'être Président du Parlement européen, j'ai été membre de la Convention, comme Klaus Hänsch, et j'y représentais le Parlement espagnol.

Quelle stupeur est donc la mienne quand j'entends ici et là en France que cette Constitution aurait été concoctée dans le secret

des bureaucraties, ou dans les corridors des Ministères? Alors que pour la première fois dans l'histoire de la construction européenne, 105 personnes, essentiellement des élus du peuple, c'est-à-dire des parlementaires européens, nationaux et des représentants des gouvernements, ont travaillé sans relâche, pour aboutir à un texte consensuel représentant le niveau d'ambition le plus élevé susceptible d'être atteint à 25 à ce jour. Les travaux étaient ouverts à la presse, les documents étaient disponibles sur Internet, de nombreuses associations, les syndicats, les O.N.G., bref, ce que l'on appelle la société civile, ont contribué aux travaux. J'en fus le témoin direct.

Dire non à la Constitution serait dire non pour longtemps à cette méthode ouverte et démocratique d'élaboration et de révision des Traités européens.

Deuxièmement en tant que Parlementaire européen...

A ce titre, je souhaiterai insister également sur l'un des aspects les plus positifs de cette Constitution qui est de donner au Parlement européen, ainsi qu'aux Parlements nationaux, plus de pouvoirs.

La co-décision entre le Parlement et le Conseil dans pratiquement tous les domaines et le renforcement de la capacité de contrôle de la Commission sont essentiels à la démocratisation de l'Union européenne.

Croyez-vous que notre Parlement aurait pu obliger M. Barroso à modifier la composition de la Commission comme il l'a fait à l'automne dernier, si l'esprit de la Constitution ne régnait pas déjà? Voyez les modifications profondes que le Parlement s'appête à adopter à la fameuse directive sur les services. Et il pourra en faire de même, à l'avenir si la Constitution est adoptée, dans beaucoup d'autres domaines non couverts aujourd'hui.

Enfin, en tant que Président du Parlement européen...

Comme vous vous en doutez, je suis appelé à beaucoup voyager, autant à l'intérieur et qu'à l'extérieur de l'Union. Les Européens sont inquiets: ils ne comprennent pas comment la France, ce grand pays fondateur, à qui l'Europe a tant apporté, et dont le poids sera renforcé dans la Constitution, oserait prendre la responsabilité de marquer un coup d'arrêt à cette grande aventure collective, qui comporte certes des imperfections, mais dont la poursuite permettra à l'Europe, et donc à la France d'exister dans le monde?

De même, à l'extérieur, l'Union européenne est de moins en moins perçue comme un simple géant économique: va-t-elle se donner les moyens de devenir un vrai géant politique, ce que ne souhaitent pas nécessairement tous nos partenaires?

Tel est aussi l'enjeu de la Constitution.

Alors, ne décevons pas les Européens qui vous regardent et vous attendent.

Et ne décevons pas non plus les nouvelles générations qui attendent de nous des actes marqués par la confiance en soi et l'esprit de proposition et non des comportements défensifs de repli sur soi.

Merci.